

1984/21/25/1
(ancien code = 1984/21/35)

Tome IV

Séance du 18. XII. 01.
à 5 h. du soir.

Présents: M. Sternod doyen,
Barol, Crisiani, Herber, Prévost,
Laskowski, Weber, Mayo.

M. le Doyen fait savoir que
les comptes de la Faculté, présen-
tés par la Banque Pictet & Co
montrent par un solde de
fr. 4501. -

Pour le prix Bizez on dispose
actuellement d'un solde de
fr. 7271. -

M. Mayo en avertit que,
une fois que les intérêts du capital
de la Faculté suffisent pour
le Prix de la Faculté, il y aura
rien d'employer les excédents
à des achats de livres.

M. Barol dit que l'on
emploierait d'abord les fr. 500. -
dont nous disposons à acheter
des "livres fixes", non pas des
"guides" qui entraîneraient de
des dépenses que l'on ne com-
ment pas d'avancer.

M. le Doyen répond que
la question de la bibliothèque
sera discutée dans notre
prochaine séance.

M^{me}. Bondareff, autrefois
étudiante à Genève, mainte-
nant immatriculée en France
demande équivalence pour
ses examens et sa scolarité.
Elle sera dispensée du 1^{er}.
Baccalauréat et sa scolarité
sera reconnue. - Pour ses exa-
mens futurs elle sera sou-
mise au nouveau règlement.

M^{lle}. Réal a fait il y a
deux ans des examens à Genève
qui l'auraient à cette époque
fait recevoir en médecine.
Depuis elle est en Russie et au-
rait maintenant être im-
matriculée comme élève régu-
lière. - Devra passer par la
faculté des sciences.

M. M. Beutner et Bétia
p. d. demandent à pouvoir
donner leur cours à domici-
le, en raison des difficultés
qu'ils ont à transporter à
l'école de médecine leur
matériel.

M. M. Prevost, Larkovost,
Genfer font remarquer qu'il
n'est pas d'usage d'accorder
pareille demande. Les cours
doivent en quelque sorte pou-
voir être contrôlés; on ne

peut donc les faire à domicile. - Refusé.
M. M. Major, Prevost, Chikani
sont désignés comme rapporteurs
sur la thèse de M. Kojouharoff
Contribution à l'étude expérimen-
tale de l'hédéral.

M. Bard donne lecture du
rapport sur le prix Bixot. La
Commission est unanime à
accorder le prix à l'unique
mémoire qui a été présentée:

Etude critique des procédés cliniques
d'appréciation de la perméabilité
rénale.

Les auteurs sont: M. M. Revilliod
Jun. et Pignat. - La Faculté est
d'accord.

M. le Doyen fait savoir que
le Bureau a accepté les dispo-
sitions hauritaires relatives
aux examens, telles que la
Faculté les a proposées.

M. le Doyen revient ensuite
à la question de la scolarité
et amène une discussion nou-
vement s'engage.

M. Bard fait remarquer
qu'on ne tairait sur la feuille
"plan d'études" émettre des
exigences qui ne figurent pas
au nouveau règlement des examens.

Il faudrait donc d'abord nous
faire de nouveau ce règlement.
Mais on arriverait ainsi à
exiger plus pour le cantonal
que pour le fédéral, ce à quoi
il fera opposition.

M. Lorkowski est d'avis
que le plan d'études & le règle-
ment doivent être conformes
quand aux exigences; cela n'em-
pêche pas de conseiller dans
le plan d'études des cours
théoriques & un nombre
plus grand de tenues de
clinique.

M. le Doyen dit au
contraire la révision du règle-
ment doit se baser sur des
articles 2, 3 de la feuille
"plan des études".

M. Weber croit qu'il est
contre toute tradition acadé-
mique de prescrire aux étu-
diants cours par cours ce qu'ils
ont à suivre. Il appartient
aux professeurs de renvoyer
des cours pratiques ou cliniques
les étudiants qui s'y présentent
insuffisamment préparés.

M. Tenzler est égale-
ment d'avis que chaque
professeur peut à cet égard

sauvagement maintenant
l'ordre dans la clinique. - En
acceptant les modifications
proposées la faculté ne pourrait
s'éviter le reproche d'avoir fait
avant tout une affaire d'argent.

Enfin M. Baur déclare
qu'il fera opposition formelle
à la modification des §§ 80 &
83 du nouveau règlement.
- Ensuite la discussion cette
faute de combattants & la
séance est levée à 6 3/4 h.

Le secrétaire:

Weber.

ARRÊTÉ

MODIFIANT

les dispositions transitoires de l'Arrêté du
29 Mars 1901 concernant la Faculté de
Médecine.

Du 3 Janvier 1902

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Vu la lettre de M. le Recteur de l'Université, en date
du 16 Décembre 1901 ;

Sur la proposition du Département de l'Instruction
publique ;

ARRÊTE :

De modifier comme suit les dispositions transitoires de
son arrêté du 29 Mars 1901 concernant la Faculté de
Médecine :

« Les personnes qui sont immatriculées comme étu-
diants en médecine, antérieurement au 29 Mars 1901, se-
ront autorisées, si elles en font la demande écrite au
Doyen de la Faculté de Médecine, à terminer leurs études
d'après l'ancien Règlement, jusqu'en Mars 1906. »

Certifié conforme :

Le Chancelier, J. LECLERC.

Séance du 15. I. 1902

de 5 h. du soir.

Présents : M. M. Hermod surgen,
J. Reverdin, d'Épine Christiani,
Barol, Méjevard, Gerber, Prévost,
Mayer, Thilliard, Lortzowski,
Olthoff, A. Reverdin,
Heber.

Le protocole de la séance précédente est lu & accepté.

L'arrêté adopté par le Conseil d'État & modifiant les dispositions territoriales du nouveau règlement est annexé au protocole.

La demande de M. le D. Fronken (médecin hollandais, nous revient une n. p. du Dpt. de Justice, police avec prière d'examiner s'il n'y a pas réciprocité avec la Hollande. — La Faculté entend que cela n'est pas de son ressort.

M. Majub-Sabit à qui l'équivalence scolaire a été accordée auparavant demande maintenant l'équivalence pour la 1^{re} partie du baccal. ès sciences méd. qu'il a passé à Beyrouth. — Accordé suivant

usage.

M. le Doyen communique les auteurs du travail auquel a été accordé le prix Birol sur M. M. les Drs. Pignat & Henri Revilliod.

M. M. Méjevard, Prévost & Heber ont déposé comme rapporteurs pour la thèse de M. Jean Dufour : Étude statistique & comparée sur le suicide à la fin du siècle de Genève de 1880-1900.

M. le Doyen donne lecture du rapport sur la thèse de M. Wessling : Recherches anatomiques sur le mode de perforation des anévrysmes de l'oreille dans l'œtrophage. (Rapporteurs : M. M. Zuber, Hermod, Barol.) — acceptée.

M. Mayer lit le rapport sur la thèse de M. Kojouharoff : Contribution à l'étude expérimentale de l'héolur. — acceptée.

Enfin M. Christiani donne lecture du rapport sur le Prix de la Faculté. Accepté. La Faculté remercie le rapporteur de son travail.

M. Gulliard donne lecture d'une lettre qu'il a adressée au Dép. de l'Instr. publique, constatant l'insuffisance de la salle de clinique chirurgicale, en raison du nombre des inscriptions. - M. Gulliard a déjà fait plusieurs rapports qui même genre et il y a eu également une pétition des étudiants. - Pour 50 places il y a plus de 100 inscriptions.

M. le Doyen constate la gravité des faits signalés par M. Gulliard.

M. Cotkowski: Cette question est urgente depuis plusieurs années. La Faculté doit demander qu'une solution y soit donnée.

M. Genpe est bien d'accord qu'une nouvelle salle de clinique chir. est nécessaire. Mais sauf cela la chirurgie est bien installée. Il n'en est pas de même de la Maternité. M. J. demande donc que la Faculté réserve une grande part de ses travaux. Il y a pour son service qui en a besoin beaucoup plus

insuffisant, surtout au point de vue hygiénique.

M. Gulliard ne demande point l'aide de la Faculté; il se borne à signaler les faits.

M. J. Reverdin rappelle l'état abortif dans lequel se trouve la clinique ophtalmologique.

A propos de la chirurgie M. Bard demande s'il n'y aurait pas lieu de donner un cours spécial aux élèves dentistes. Il n'en résulterait pas un grand allègement pour la chirurgie, c'est vrai.

M. Althaus fait que le Département a examiné diverses propositions; il est malheureux que l'on fasse opposition au Grand Conseil, en raison des finances.

Il résulte de la discussion que la Faculté, par l'entremise de M. le Doyen attirera l'attention du Département sur le manque d'un auditoire à la clinique gynécologique et l'insuffisance de l'auditoire de clinique chirurgicale.

Séance levée à 6 1/4 h.

Le Secrétaire: Wehl.

Séance du 4. II. 02.
à 5 h. du soir.

Présents: M. M. Sternodolger,
Cristiani, Latkowski, Fulliard,
Y. Reverdin, Barot, Altamano,
D'Offine, Finkler, A. Reverdin.
M. M. Prévost, Zahn
& Mégevand se sont fait excuser.

Protocole lu &
accepté.

M. le Doyen donne lecture
de la réponse du Dép. de
l'Instr. publique à sa lettre
concernant les auditoires de
gynécologie & de chirurgie.

Cette lettre reconnaît
la nécessité de la création d'un
auditoire pour la gynécologie.
Elle contient quelques critiques
à l'adresse de M. Fulliard.

M. Fulliard déclare ne
pas accepter ces critiques.

M. le Doyen communique
une pétition d'étudiants de-
mandant une session sup-
plémentaire pour H. Sacca-
lauriat. - Accepté.

Mlle. Marso Rivka Benja-
minovna demande à être
reçue comme élève régulière.
Les certificats qu'elle présente lui
permettent d'être reçue comme

élève à St-Petersbourg - Accepté.

M. M. Weber, Prévost, Meyer
vont me désigner comme
rapporteur pour la thèse de
M. Moudjeou: Considérations
sur la loi genevoise de 1895
sur le régime des aliénés.

M. le Doyen prie d'ordonner
vous retour à M. Prévost
les demandes pour la bibli-
othèque.

M. Barot propose de dépén-
ser le crédit de l'année
écoulée. - Pour celui de l'année
courante il propose de le
dépenser non en une seule
fois, mais peu à peu selon
les demandes de livres qui
seront faites.

Le programme et l'horaire
du semestre d'été ont été mis
au point.

M. Sternodolger invite au XIV.
congrès internat. de médecine
qui aura lieu à Madrid en
1903. Il est désigné lui-même
comme délégué.

La faculté se déclare
prête à soutenir M. Alta-
mano dans sa demande
event. d'achat d'une collection de
moulages vénériens & dermatologiques.
Séance levée à 6 h. Le Secrétaire: Weber.

Séance du 12. III. 1902.
à 5 h. du soir.

Présents: M. M. Sternod d'Orsay,
Meyerand, Gulliard, J. Reverdin,
Pérol, Cristiani, Mayo, Lenzon,
D'Espine, ^{Weber} excuse M. Laskowski.

Le protocole de la séance précédente est lu & accepté.

M. le Doyen donne lecture d'une lettre qu'il a adressée au Dép. de Justice & police, concernant M. le Dr. Franken. Ce dernier a été autorisé à pratiquer dans le canton, bien qu'il n'y ait pas de réciprocité avec la Hollande.

M. J. Reverdin, comme président de l'Association communiquant diverses pièces à ce sujet. Il en résulte qu'il n'est pas question de réciprocité entre la Suisse & la Hollande. — Il demande que la Faculté écrive au Cons. d'Etat que son arrêté est basé sur des renseignements incomplets. — Accepté.

Les §§ 83 & 84 de l'Ancien règlement peuvent être interprétés de différentes façons. La Faculté décide de ne rien changer au mode de faire

actuel jusqu'ici.
Les examens commenceront
dès la rentrée.

Une discussion s'engage au sujet de la question de savoir si les candidats peuvent passer les deux doctorats coups sur coups. Elle se conduit pas à une décision.

M. Bonelli demande à passer les examens d'après le nouveau régime. Le titre personnel & en l'accumulation de ses semestres il pourra faire l'écrit du II. doctorat avant d'avoir fini le I^{er}.

Une discussion s'engage sur la thèse Grandjean, dont le sujet est à la fois du domaine de la médecine & de la jurisprudence. La majorité est d'avis que le sujet doit être présenté en faculté de médecine. — M. Weber lit le rapport sur la thèse, qui est acceptée, avec quelques modifications de rédaction.

M. M. Meyerand, Cristiani & Weber sont désignés comme rapporteurs sur la thèse de M. Papadakis: Le traitement des ulcères à Genève. Etat actuel, projet de réforme.

M. le Doyen & M. M. les rappor-
teurs ont autorisés à réplir
pendant les vacances la
question de la thèse Dufour.

La thèse de Mlle. Antoi-
nette Chrzczonowicz est remise
à M. M. Bord, d'Espine &
Mayer pour rapport.

M. Pivrot fait part
des demandes qui lui ont été
adressées pour la bibliothèque.

Séance levée à 6 1/2 h.

Le secrétaire:

Weber.

Séance du 7. V. 02 à
5 h. du soir.

Présents: M. M. Herriot d'Espen,
J. Reverdin, Pivrot, Hégerand, Boud,
Cristiani, Olthmann, Laskowski,
d'Espine, Fillion, Tenber, Lahr,
Weber.

Le protocole de la séance
précédente est lu & adopté.

M. Pivrot communique la
liste des achats faits pour la biblio-
thèque.

M. le Doyen constate que les livres
d'études sont en règle pour les
examens. — M. le Doyen a demandé
que le crédit pour la bibliothèque
soit porté à fr. 2000. — Il com-
munique les résultats des exa-
mens de doctorat; personne
n'a raté.

M. J. Reverdin fait remarquer
que deux candidats se sont
présentés insuffisants à l'exa-
men de médecine opératoire & patholog. externe.
Ils lui ont demandé une aug-
mentation de la note obtenue
& il leur a refusé. Comment
se fait-il qu'ils aient passé?
M. Reverdin déclare ne pas
admettre ce genre de

M. le Doyen en Mode qui à l'examen communal il n'en pas d'usage d'être d'une sévérité excessive pour la communication des notes.

M. Bard est d'avis que l'on ne peut changer une note donnée sans consulter les co-examineurs, avec que participent M. M. Piérol & D'Espine.

M. Bard émet la proposition qu'il soit interdit de communiquer aux candidats les notes obtenues.

M. Delhaman remet au point la discussion qui s'était quelque peu égarée, en émettant l'opinion que l'on ne saurait annuler les procès verbaux du 2^e examens en question.

Cette proposition est mise au vote & acceptée à l'unanimité moins 2 voix.

La Faculté décide ensuite que dorénavant

I. Les notes des examens ne seront communiquées aux candidats que par le professeur. Toute communication personnelle est interdite.

II Il ne pourra être fait de modification aux notes données qu'en réunion plénière des examinateurs.

Une proposition de M. Reverdin demandant qu'il y ait une modification ne puisse être apportée aux notes données reste en minorité.

M. M. Cottin est dispensé de payer un certain nombre de cours.

Une demande d'une personne postulant le titre d'aide-chirurgien est renvoyée à M. Mégeville pour examen. Le rapport.

M. Bard donne lecture du rapport sur la thèse de M. M. Chryzomovics: Contribution à l'étude de la sciaticque spatmodique. - Accepté.

M. Cristiani lit celui sur la thèse de M. Papadakis. Accepté également.

M. M. Bard, Piérol & D'Espine ont désigné comme rapporteurs sur la thèse de M. M. Vioristka: Contribution à l'étude du réflexe des tendons et de ses relations avec l'innervation.

known whilén.

M. M. Olhamare, Stenod
& Christiani pour elle de M.
Du Bois: Pathogénie &
histologie de la tumeur
dans les seipnes tordantes
le programme
l'horarie du temerhe
prochain ont mis au
point.

Séance levée à 6h 10.

Le Secrétaire.

[Signature]

Séance du 4. VI. 1902.

Présents: M. M. Stenod, Stenod,
Gulliard & Reverdi, Rivost, Las
Rovvès, Hember, Mégevand, Mond,
Christiani, Olhamare, Mayo, Nébl.
M. Zahr l'est fait excuser.

Le Protocole de la séance
précédente est lu & adopté.

M. Z. Reverdi fait remarquer
que les décisions prises par la Faculté
au sujet des examens sont
en désaccord avec le règlement.
Ces modifications devraient donc
être approuvées par le Sénat
& le Conseil d'Etat.

M. Bard est d'avis qu'il n'y
a pas d'accord.

M. le Doyen propose de mettre
la question à l'ordre du jour
d'une prochaine séance.
Adopté.

M. le D. Groumouer désire
donner le semestre prochain en
qualité de p. ol. un cours de
chirurgie orthopédique. - Point
d'opposition.

M. Maunà Silbermann
présente un certificat d'achèvement
d'études primaires supérieures
et d'enseignement des sciences.

comme élève régulier. - Refusé.

M. Schapiéra immatriculé en XI. or. réclame pour qu'on demande qu'il se soumette au nouveau règlement. - Il y restera quel que même soumis.

M. Beolaja immatriculé à Limon (Péron) demande l'équivalence pour la 1^{re} partie du baccalauréat; accordé.

Le D^{rs}. de l'Intérieur demande le préavis de la Faculté sur le règlement des services des cliniques de l'hôpital central & de la maternité. - Après quelque discussion sur le § qui demande pour les chefs de clinique 2 années précédentes de service, la Faculté émet un préavis favorable. - A relever aussi que les services d'ophtalmologie & de pédiatrie n'existent pas encore.

La thèse de M. Dubois est acceptée; rapport de M. Alphonse.

M. Cristiani lit le rapport sur la thèse Daïrow: Recherches anatomiques

sur un cas de péricardite purulente par perforation d'un ganglion mésentérique. Rapporteurs: M. M. Zahu, Skerod, Cristiani. - Acceptée.

La thèse Viniartka est également acceptée avec quelques modifications. Rapp. M. Prévost.

Pour la thèse de M. Tissot: Cytopathologie des pus chirurgicaux M. M. T. Reverdi, Bord, d'Espine ont été désignés comme rapporteurs.

Pour celle de M. Douvanoglou: Valeur thérapeutique de la ligne ombilico-mammillaire M. M. Mayor, Karotki, Barol.

La Faculté procède ensuite aux élections. Doyen: 1^{er} & 2^e bulletins valables. M. Skerod est réélu par 10 voix. M. M. Mouyon, Prévost en obtenant chacun une. - M. Skerod, en présence de cette marque de confiance veut bien reprendre labeur & honneur.

Secrétaire:

M. Weber devra être éliminé, en raison de la

situation de Bel-air, peu
favorable à l'élaboration
des protocoles.

12 bulletins valables:

est élu M. Cristiani par
voix. - M. Méjeanot en
fait 2, Weber 1.

M. le Doyen fait remar-
quer qu'il est absolument
nécessaire de créer un poste
nouveau de secrétaire uni-
versitaire. Le secrétariat
actuel n'est plus suffisant
pour la besogne.

M. Méjeanot fait savoir
que les examens d'ordre-chirur-
gien n'existent plus depuis
1892. - Ce titre ne pourrait
être donné par le
Dép. de Justice & Police. -
C'est dans ce sens que la
Faculté émettra son pré-
avis.

M. J. Reverdin a mis à
la disposition de 2 élèves de
l'école des Beaux arts, un
logis dans un local de
l'école de médecine. Il de-
mande décharge qui lui
est accordée.

Séance levée à 6 h. 10.
Le Secrétaire:
Weber.

Séance du 25. VI. 02.
à 5 h. du soir.

Présents: M. M. Sternod de Jers,
Julliard, Tenzer, Lotkowsky, Majin,
Cristiani, Z. Revordun, Prevost,
Meyevand, d'Épône, Boud,
Weber. Excusé: M. Zahu.

Le protocole de la séance
précédente est lu & accepté.

M. Zahu fait savoir que,
pour raisons de route, il est
obligé de modifier le programme
de ses cours le semestre prochain.

M. le D. Collignon (de
Vichy) offre de donner à la
Faculté un exemplaire de son
Bioscope. M. le Doyen se charge
de lui faire parvenir une
réponse diplomatique!!

M. Radike D. en méd.
de Leipzig & médecin allemand
demande dans quelles condi-
tions il pourra faire son
doctorat. - Il devra présen-
ter son diplôme de médecin.
En tous cas il devra faire les 2
examens de doctorat & présen-
ter une thèse.

M. Georges Bittar, immu-
triculi à Beyrouth sera

reçu comme régulier, bien que
sa maturité soit de qualité
inférieure. - Il y a du reste
précédent (Mayoub Sabil).

Les thèses de M. M. Tissot
& Dononoylou sont acceptées.

M. Tenzer lit les rapports
sur les thèses suivantes:

M. Bryois: Un cas rare de promette
avec persistance de l'hymen
& oblitération de l'utérus par
cist vénical. - Rapp. M. M. Tenzer,
Meyevand & Cristiani. -

Acceptée avec quelques corrections.

Mlle. Maystke. De la gynéco-
logie à Genève depuis
une trentaine d'années.

- Rapp.: les mêmes. Acceptée.

Mlle. Souchoroff: Recherches
anatomo-cliniques sur un
cas d'éléphantiasis de la
vulve. - Idem. - Acceptée.

Mlle. De Patton. Importance
du rôle de Hegor pour
le diagnostic précoce de
la grossesse. - Idem. - Acceptée.

M. le Doyen désigne les
Rapp. pour nos séries de
thèses.

Bouker de Tréve: Étude sur
un nouveau médicament

ser l'original

pérorcéphale, acarde &
apneum.

M. M. Meyervand, Crisshaw
& J. Reverdin.

M. Ventsky: Contribution
à l'étude de l'emploi de
l'extrait aqueux des capsules
surrénales & de l'adrénaline
en thérapeutique & en rhino-
laryngologie.

M. M. L. Btkowski, Bond,
D'Épierre.

Mme. Schapiro: Du
traitement des apiles & des
gâtres à Bel-din.

M. M. Weber, Sternod, Larkovs-
ky.

M. M. Altschuler: Notice
sur 3 cas d'épilepsie tar-
sive — M. M. Weber, Larkovs-
ky, Meyervand.

M. More Durand:
Contribution à l'étude de la
léci'thine.

M. M. Gulliond, J. Reverdin,
Olthmann.

Pour la thèse Taramano.

M. M. Prévost, Mayo, D'Épierre.

M. le Doyen communique
une lettre de la Faculté de
Laurann qui propose une
réunion de M. M. les Doyens
pour discuter des mesures à
prendre pour ruti de l'attitude
des autorités allemandes
vis à vis de nos docteurs.

La majorité est d'avis
qu'il y a lieu de participer
à cette séance & même de
chercher à faire qu'elle ait
lieu à Genève. — Ces réunions
de M. M. les Doyens ont eu lieu
autrefois à Berne, Bâle,
le tout revient à Genève.

Séance levée à 6 1/2 h.

Le secrétaire:

Weber

Séance du 6 juillet 1902
à 5h. Salle du Sénat

Présents: M. Ekmund, doyen, Prevost, Laskowski, d'Espine, J. Reverdin, Bard, Jager Mejerand, Mayor, Justliard, Christiani

Monsieur le Doyen communique:

1. Une lettre de M. le Doyen de la Faculté de Médecine de Lausanne (Réunion des Doyens renvoyée)
2. Lettre de M. Simensthorpe (invitation de la Br. Association of Univ. of Science)
3. Le diplôme original de médecine allemand de M. Radtke
4. Un travail du Comité pour l'Etude du Cancer. Lectures:

M. Mayor communication du rapport sur la thèse Nobels sur "Action cardiovasculaire du dormiel" (Mayor, Prevost, d'Espine) accepté

Rapport sur la thèse Schapiro Olga: Du traitement des gâteurs et des apit's à l'air (Weber, Ekmund, Laskowski) accepté

Rapport sur la thèse Altschuler Rose: Notice sur trois cas d'épilepsie tardive (Weber, Laskowski, Mejerand) accepté

Rapport sur la thèse Taramaxis Ninos: De l'adrénaline (Prevost, Mayor, d'Espine) accepté

Rapport sur la thèse de M. Neimsky: Contribution à l'étude de l'extrait aqueux des capsules surrénales

et de l'adrénaline en thérapeutique et en rhinologie (Laskowski, d'Espine, Bard) accepté

Rapport sur la thèse de M. Merc Dumant: Contribution à l'étude de la lymphémie (Justliard, J. Reverdin, Abramare) accepté

Rapport sur la thèse de M. Barber de Trève: Etude sur un monstre pericéphale acarde et apneumone. (Mejerand, J. Reverdin, Christiani)

M. le Doyen expose la situation. M. Barber après avoir été obligé de donner sa démission de la place d'assistant du laboratoire d'Histologie et d'Embryologie, lui a écrit une lettre explicative déclarant ne plus vouloir avoir à faire avec lui: aujourd'hui il présente la thèse à la Faculté

M. J. Reverdin estime que le travail doit être de nouveau soumis au jury.

M. Mejerand considère que le travail doit être complet

La Faculté vote: que le travail ne peut pas être accepté comme tel: il devra être corrigé et complété et soumis de nouveau à la ~~Commission~~ Faculté.

M. J. Reverdin désirerait que dans le règlement des examens on spécifiât la signification du jury: il désirerait qu'il fût constamment con-

post de deux professeurs et du représentant
du Département, pour que la discussion
puisse aboutir à une solution qui par
le nombre impair les jurés serait effective.

M. Le Doyen fait remarquer que le règlement
cantonal copie le règlement fédéral.

M. Bard est d'accord pour deux jurés.
S'il y a accord, il n'y a pas de difficultés,
s'il y a désaccord, on applique la moyenne.
La nécessité d'avoir trois jurés se heurterait
à de graves difficultés pour les examens de
clinique.

M. Lasbowski est d'accord avec M. Bard.

M. J. Reverdin fait remarquer que l'appli-
cation de la moyenne comme le voudrait M.
Bard serait impossible et immorale si l'un
des jurés donnait le chiffre 1 et l'autre 6.

La faculté infirmité qui "ou moins deux exami-
nateurs devant toujours être présents."

M. Bard propose l'achat de quelques livres.

Séance levée à 6 h et 1/2.

Le Secrétaire
Christiani

Séance du 17 octobre 1902
à 5 h. (Salle du Sénat)

Présent: M.M. Eternod, Julliard, Prevost, Lasbowski,
D'Espine, Mayor, Weber, Justy, M.
Gros, Bard, Christiani.

M. Le Doyen communique deux lettres de M.

1) Zahn: D'accord avec le Département et l'Université
pour le semestre d'hiver 5 h au lieu de
6 (jeudi excepté).

2) Baccalauriat en Sciences de M. Bedoja

3) Choix de l'heure et du jour des séances:

Samedi de 10 1/2 à midi.

4) M. Bard fera sa clinique le jeudi au lieu de samedi.

Admissions:

Demande de M. Ferri: bachelier de l'enseignement
secondaire spécial; pharmacien de 1^{re} classe,
D'outon de l'Université de Lyon.

M. Bard explique que ce baccalauriat permet
de faire cette année l'immatriculation à M' de
cette en France.

M. D'Espine demande ^{approuver} à M. Bard si ce baccalauriat
donne droit à l'immatriculation en France. — (oui)
et ^{désire} demande que la question soit portée au
Bureau du Sénat, pour être tranchée définitive-
ment: acceptée.

M. Ferri est immatriculé et dispense comme
pharmacien de la 7^{ème} partie du baccalauriat et sciences.

Demande de M. Simionescu (par le Département de

Justice et Police) Autorisation de pratiquer Law
le Canton: Documents:

„ Bachelaurat de Basarut

„ Diplôme de D^r en Médecine de Basarut

„ Décret royal pour nomination aux fonctions
civils.

M. Cuvot demande: s'il y a réciprocité avec
la Roumanie.

M. Ermot propos: ~~de soumettre au Département~~
~~la demande~~, pour rechercher s'il y a réciprocité
autrement il faudra que M. Immeret passe ses examens
accepté.

M. Sarapoff: „ l'état d'insubordination à l'égard
Cy de complot Ecole Supérieure Pétagap, que
(Berkhoff) avec examen de physique
dispensée de la physique & la 1^{re} partie du
Bachelaurat en sciences médicales.

Demande Max Fischer: demande le Doctorat
sur présentation de cours suivis.
Refusé.

M. Mikovich: demande immatriculation, et dispense de
2 années de "kolante".
Bachelaurat serbe (maturité, immatriculation)
à Alford
3 années à l'Ecole d'Alford
Accorde immatriculation et 1^{re} partie du bachelaurat
examen d'étude.

Séance close à 6 h.

Le secrétaire
Cuvot

Séance du 8 novembre 1902
10 1/2 h. - Salle du Sénat.

Présents: A. Ermot, Tugan, Julliard, D. Espine,
Junka, Imort, Myerand, Lahn, Laskevitch,
Cuvot.

M. le Doyen communique les demandes suivantes:

1. Institut impérial russe: demande pour
le fond Nencki. Réponse négative.

2. M. Costin: demande continuation dispense des ^{finances des} cours
(accordé) (Lahn, Cuvot, Mayor)

3. Demande Henri Breux: dispense des finances
des cours: ^{refusé} renvoyé à la Caisse des Subsidés

4. ^{lettre du} Doyen de la faculté de Médecine de Zurich:
Réponse à l'Allemagne: M. le Doyen fait remarquer
que ^{la Faculté a} ~~il ne peut~~ répondre affirmativement à l'Allemagne.

5. Pétition concernant la chirurgie ophtalmologique.
Renvoyé au département, après communication,
à M. Berkhoff.

6. Procédure du gouvernement russe sur les établissements d'Education.
Admissions:

Demandes: M. Hirsch

possesseur maturité réelle: serait immatricula-
ble des cours, mais pas des lui.

M. Bard expose qu'en faisant l'examen de latin il pourra prendre le diplôme russe. Si dans les mêmes conditions on accepterait un ressortissant d'une autre nation, on doit accepter aussi un russe. M. Prevost croit aussi que les conditions d'immatriculation devraient être les mêmes pour tous les pays.

M. Eternod rappelle qu'on a dû prendre ces mesures sur la réclamation de quelques gouvernements étrangers.

M. d'Espine croit que si nous exigeons le latin des hommes, il nous faut l'exiger aussi des femmes.

M. Laskowski: Les matriculés selon latin du Canton donnent droit à l'admission, nous devons concéder ce droit aussi aux diplômes équivalents étrangers. L'examen pris à l'égard des femmes a pour but de diminuer leur nombre, vraiment excessif. Nous ne devons pas nous préoccuper si les russes pourraient pratiquer ce droit dans leur pays.

M. Jullien: Demande de quel droit nous exigeons davantage des femmes que des hommes.

M. Zahn demande si les études des femmes sont correspondantes au diplôme russe des hommes. Les gymnases de femmes en Russie et en Allemagne sont bien au-dessous des écoles correspondantes des hommes.

M. Eternod propose qu'on demande l'examen de latin.

M. Bard ne voit pas cela nécessaire.

La faculté accepte que les diplômes russes russes suffisent pour l'immatriculation dans la faculté de Médecine.

(Référé par le bureau du Senat.) — M. Seментов a été 'expulsé' de l'université de Karkhop. Il présente une ex-matriculation spéciale de renvoi. Accepté.

M. Laskowski explique que dans les questions politiques les universités russes ne rendent pas les diplômes.

Accepté.

Demande Chvotichenko Eulhyone.

Diplôme scientifique: Diplôme qui n'est valable qu'à Tomsk et Tchernov.

Accepté.

M. G. Jørgen constate qu'il a immatriculé beaucoup d'étudiants russes.

M. Laskowski constate que M. G. Jørgen a produit dans l'administration de la faculté un travail remarquable.

Demande William James: Harvard College: études et examens de Bachelor of Arts, mais n'aura le diplôme que l'année prochaine.

Étudiera certaines branches, d'après les renseignements fournis par M. Laskowski.

Accepté.

M. Radzlarow demande équivalence
d'études : est à l'Académie de Pétersbourg
disposant du baccalauréat es sc. médicales.

Thèse Barber : ^{La locomotion} ~~de l'homme~~ précédente

Travail de M. Odier présenté comme thèse
et comme travail au Concours pour le prix
de la Faculté : (Meynert, Julliard, Mayor)

M. Radtke expose sa thèse : Die physikalische
mechanische Behandlung der Herzkrankheiten.
M. Lahn, Junger, Bard.

M. Junger demande à M. L. Dagen si on
a le droit de communiquer les procès-ver-
baux de la Faculté de Médecine à propos
du rapport de M. Porte. A ce propos

M. Lahn constate qu'il n'a jamais protesté
contre l'emplacement de l'Institut Pathologique.

il a même exigé cette place : la Faculté même n'a jamais
protesté.

M. Megevaud attire l'attention sur le fait que les
examinateurs qui font faire les examens à
des docteurs étrangers devraient être payés.
Il voudrait qu'ils payent les examens d'après
le tarif fixé d'ordinaire.

M. Julliard ^{remarque} qu'on ne toucherait rien.

M. Bard croit qu'on devrait exiger le dépôt d'une
certaine somme : en France on paye tous les frais.
Il faudrait exiger une somme pour l'Etat et une
pour les examinateurs.

M. L. Dagen fait remarquer qu'il d'après le nouveau
règlement la Faculté encaisse les sommes des
examens ~~fait et fait~~ dont les candidats sont
exemptés, pour les fonds de l'Etat de la Faculté.

M. Megevaud envoie le vœu que le ^{examinateur}
appelé à faire les examens des personnes
qui ne sont pas élèves de la Faculté, soient
payés.
accepté.

Travail levé à midi.

A. Julliard
(P. Julliard)

Séance du 29.XI. 1902
à 10 1/2 Salle du Sénat

Présents: M. Perrot, Dr. in, L. in, J. in, O. in
J. Reverdin, Jullien, D. Espin, Mayor,
Laskowski, Bard, Weber, Cuthbert.

M. L. Boyer présente: Comptes rendus du Congrès
international de la tuberculose (Londres 1900).

Demande de M. Ch. Mollin (Département de
Justice et Police): pratique ^{de gymnastique médicale} ~~de la massage~~
- Payée par le C. Faculté

M. J. Reverdin rappelle qu'il y a quelques
années on lui a envoyé un massage pour
constater s'il était capable de masser:
serait qu'on devrait demander au Conseil
d'Etat de faire ^{ou de nous consacrer} un règlement sur le rôle du massage
Accepté!

M. Ehrlich, dispensé de ^{faire des} cours à Bale,
demande être dispensé à Genève: Le Bureau
est favorable pour un semestre. Accepté!

M. E. Bajard - déjà dispensé, demande
la continuation de la dispense. Accepté!

M. Jessen: deux maturités ^{pour une seule} ~~états~~ en Danemark et
Angleterre, et examens de pharmacien: demande
dispense de sciences. Renvoyé à M. Chodet pour
renseignements.

M. Megraud
Rapport thèse Barber: Accepté avec une
correction à faire dans les conclusions.
Accepté!

Rapport thèse Radicke (M. Taku): ce
travail bien fait est historique et critique
et est bien fait et peut être accepté.
Accepté!

(M. Perrot)
Rapport thèse Odier: "Recherches expérimentales
sur l'amibiase..."

~~Renvoyé à l'auteur pour corrections et abréviation.~~
Ne peut pas être accepté comme tel.
^{Conclusions}
Acceptées par la Faculté

Séance le 1^{er} à midi.

Cuthbert

Séance du 17. I. 1903
10h. 1/2

Présents: M.M. Sternod, Doyen, M. Lahn, Julian, Jolyer, D'Espine, Bard, Meyer, Prevost, Laskowski, Crispani

M. le Doyen fait circuler l'horaire: tt. 7

M. Lahn demande à apporter quelques modifications à son enseignement (Cours d'autopsies, M. le Doyen: Maladie de M. J. Reverdin qui sera remplacé pendant 15 jours par M. Boyalon e - Pétition l'étudiant pour une session de printemps l'examen de bachelariats.

Accordé pour la fin du semestre d'hiver.

Comptes de la Faculté de Médecine:

7250 fr. à notre faveur.

Adopté

Fondation Buzot: 558.80 à notre faveur.

Adopté

M. Kaufmann: demande, pour cause de bégaiement, de passer par écrit l'examen oral (particulière) certificat médical de M. Chevalier de Paris, qui déclare que l'examen oral compromettrait le traitement.

M. Lahn demande comment nous ferions passer l'examen à un sourd-muet, qu'il a cependant le droit.

Renvoyé à la Faculté des Sciences

M. Hausmann: med. D'plome' allemand ^{à l'étranger} demande à passer son doctorat genevois dans les meilleures conditions possibles. - Accordé immédiatement l'inscription du bachelariat.

M. Dalgado - portugais examens à Bombay (secondaires et Grand Medical College ^{London} - licencié en médecine) demande les titres.

M. Hultgen demande conditions d'inscription pour quelques cours

Envoyer le Règlement et à déposer un Compté de patronage

M. Angolino - immatriculation ^{avec} ~~pour~~ licence libre.

M. Holterhohl - brevet supérieur français - Pas immatriculable.

Il faut un des bachelariats.

M. Cassab = Lyon, 4^e année de médecine, Equivalence études médicales: accordé " " accordés à examen.

M. Studeri. Pas de maturité - Docteur en Médecine de Zurich - Refusé

Thèse de M. Humbert. = Cyanose dans les maladies congénitales du poulmon:

M.M. Bard, M. Mayor, M. D'Espine rapportent

Thèse de M. Lamerre. Dr. Pseudo-tuberculeux : M. Mejevard, M. Zahn, M. Bard rapporteur.

M. Raoul Guéant. L'ipérimètre, son emploi. Taux bactérien des tumeurs blanches - M. Laskowski, Jutzger, Julliard rapporteur.

Rapport de la thèse de M. Jéfour. M. Mejevard rapporteur : accepte avec quelques réserves.

Rapport de la bibliothèque - ^{compte. Secrs} Crédit de fr 500 ordonnances + un crédit supplémentaire de fr 500. Leger définit à rapporter à l'année prochaine.

M. Laskowski. a plaint de manque de matériel. En magasin - pendant 6 mois d'hiver 22-25 fuyés. Cette année 14 - dont 6 seulement entiers. Demanderait qu'on fasse moins d'autopsies et qu'on applique le règlement.

M. Zahn : a refusé depuis 8 ans de surveiller les cadavres pour l'anatomie.

M. Bard : n'agit pas l'autopsie des cadavres non réclamés quand ce n'est pas nécessaire. M. ^{même} Döbner du Conseil d'Etat le droit d'autopsie pour les sajets qui y échappent par le règlement.

Vocation de M. Hallenbuff à la chaire ordinaire d'histologie : ^{même que la question n'est pas élé porcia l'ordre de jour} ou ^{projet à la séance} M. Jutzger.

Siame livre à moi
Cristian

Séance du 31 I 1903.
à 10 1/2, Salle du Sénat

Présents : M. Sternod, Jozan, M. Jutzger, Priord, Mayor, Hallenbuff, Julliard.
Départ, Crisban : M. Laskowski et Lamerre.
M. L. Jozan présente :

Livre de M. J. Reverdin : Demande pour cause de santé que M. Bégelonne soit autorisé à continuer le remplacement. M. L. Jozan a signé à peine aujourd'hui le diplôme de Docteur de M. Bégelonne.

de M. le Secrétaire de nommer
Demande d'un délégué ^{de l'Université} (par M. Laskowski et J. Jutzger) et de délégué (Université de France) ou?
M. Crisban et délégué.

Rapport de la thèse de M. Druast : L'ipérimètre, son emploi. Taux bactérien des tumeurs blanches : M. Julliard rapporteur : accepte.

Thèse de :

M. Vera Kruchova - La colpotomie...
M. Laskowski, Sternod, Jutzger rapporteur.

Date des examens : Le sénat a décidé que le service d'été s'ouvrira le 8 avril et les cours commenceront le 14.

1^{er} Bachelariat: Pétition de 20 étudiants
l'avoir une session en avril: transmis
à M. Chodat qui a accepté à condition
qu'en cas de refus les candidats ne soient
pas admis à l'examen en juillet.
Accepté

2nd Bachelariat: Pétition de 12 étudiants
accepté ^{pour la} commencement de l'automne
1900.

Doctorats: Pétition de 11 étudiants:
M. Zahndmann parvient de faire les examens
de suite au commencement de l'automne.
Il est recommandé de commencer au
plus tôt, pour ne pas gêner trop le com-
mencement des cours.
Commencement le 8 avril.

Enseignement de l'ophtalmologie:

M. Haldenroff M. G. Day en communication
une lettre de M. Vincent, président du
Département de l'Instruction publique,
demandant le nombre d'heures à consacrer à cet
enseignement.
Il faudrait un hôpital ophtalmique,
mais vu l'impossibilité d'en avoir un,
on organisera cet enseignement dans les
locaux de la Polyclinique.

M. Haldenroff refait rapidement l'historique
de la chaire, devenue obligatoire depuis la Réplique
de l'Etat.

La clinique ophtalmique du Molard n'existe
pas depuis hier: le Département en est pe-
nalisé.

M. Vincent a fait une proposition: de
construire un pavillon qui servira pour l'ophtal-
mologie dans la cour de la Polyclinique.
Le Conseil d'Etat n'a pas accepté.

La salle de la polyclinique (Chirurgie) est
très petite pendant une grande partie de
la journée, mais n'est pas utilisable.
Il faudrait utiliser l'auditorium en éta-
blissant une chambre noire.

M. Haldenroff demande 4 h. de consultation
par semaine; M. Vincent ne peut accorder
le local que deux fois par semaine.

La cours théorique ne réussit pas, parce qu'il
n'est pas obligatoire: jeudi matin il n'y avait
qu'un ^{seul} auditeur.

M. Haldenroff lit une lettre explicative
adressée à M. Vincent: l'espace concédé
à l'enseignement atteint à peine 20 m.c.

Donc la réorganisation de l'enseignement
de l'ophtalmologie sera ^{"une"} polyclinique
indispensable.

M. Mayor considère qu'il faut séparer la question
de consultation des malades avec l'enseignement.
Les professeurs de polyclinique donnent officielle-
ment 2 heures le jour, mais donnent
des consultations tous les jours.

M. Baet et du même avis : la question
d'assistance est supérieure de celle d'inspiration.

M. Joubert fait remarquer qu'il y a la loi
de la gynécologie qui doit être développée.

La question est renvoyée à une prochaine
séance

Séance ultérieure
à midi et 1/2

Le secrétaire
Crosby

Séance du 7 février 1903

Présent : M. Ernest Doyen, M. Lahn ~~Joubert~~
M. Duport, Lantowski, J. Espine
Majewski, Weber Crosby.

M. le Doyen annonce que les étudiants ont
en train d'adresser une petition directe,
ment au Grand Conseil, contre l'admission
des femmes à l'Université : M. le Doyen
demande que la petition, pour être acceptée
par le ^{département} Grand Conseil, doive passer par
la faculté de autorités universitaires.

Demande Beckhoff : a été refusée au 1^{er}
docteur. Desir passer les deux travaux à l'essai
(aucun rapport) accorde.

M. Ernest annonce que la Société Acadé-
mique a accordé 1000 au laboratoire
d'histologie.

M. Crosby a reçu la même subvention
pour le laboratoire d'hygiène
^{la Faculté} des remerciements à la Société
académique.

M. le Doyen fait circuler l'horaire.

~~Rapport~~
Thèse de M. Lantowski : Rhumatisme
herculeux - M. Baet rapporteur - accepté

Thèse de Privat Docent :

M. Roenig : Traitement chirurgical
du Cancer de l'utérus.

MM. Julliard, Jenzer, Laszkowski

La question de la chaire d'ophtalmologie
portée à l'ordre du jour, ne peut pas être
présentée, en l'absence du titulaire.

Séance levée à 11.40.

Le secrétaire
(Carlsberg)

Séance du 21-II-1903
à 10 $\frac{1}{2}$, Salle du Sénat.

Présents: M. M. Etienne, degen, Julliard,
Brevort, Jenzer Mayor, Halkenhoff, Hoppe
Christiansen

M. Lahn se fait excuser.

M. L. degen lit:

1. Arrêté de nomination: M. le Dr Martin, est nommé
assistant scientifique au laboratoire Vets.
trigine et gynécologie.

2. Lettre d'excuse de M. Halkenhoff, absent le
jeudi pour cause de maladie.

3. Demande Grigorovitch (étud. à Lausanne):
dispute des ^{examineur de} branches de sciences naturelles et médicales
déjà passés à ^{Kharbakhoff} ~~Lausanne~~. Accordé pour la
physique, botanique.

4. Cas Bion: étud. en théologie qui désire
avoir quelques connaissances médicales.
Renvoyé au bureau du Sénat.

5. Rapport sur la disputation de M. Kocury (privat docent) Cancer de l'utérus
par M. Julliard: - accepté

La soutenance aura lieu le 7 mars 1903, à 10 $\frac{1}{2}$

6. Rapport sur la thèse de M. le Krachovsk (Calpedami)
sur le prolapsus - par M. Jenzer: accepté

Rapport de

7. Thèse de M. Humbert. De la question des
les maladies pulmonaires - par M.
D'Espine. - Accepté.

8 M. Dmitroff - Rapport de M. Humbert :
Contribution à l'étude des néoplasmes
du nez - M. M. Laikovski, Zahar,
Bent.

9. Thèse d'Orin, modifiée.
Accepté.

10. Lettre de M. le Docteur de Zurich :
Demande renseignements sur le praticant
pour ^{la titularité} (qui se font par les examens
fiducieux : Réponse :
Nos examens copient les examens fide-
raux (envoi du programme).

11. Lettre (lue par M. le Recteur) du Ministère
de l'instruction publique de Bulgarie sur les
exigences bulgares pour fait d'étude de son
pour l'admission à l'Université.

12 Chaire d'ophtalmologie : M. Halkenoff
expose le ^{nombre} d'heures dédiées à l'ophtal-
mologie dans différentes universités.

Pendant l'organisation actuelle, M. Halkenoff
propose de conserver 2 heures de polyclin-
que ophtalmologique obligatoire : la
faculté ne voit pas d'opposition à ce que le cours
théorique soit porté à 2 heures. Le Secrétaire
Séance de ce jour à midi. Dr. J. J. J.

Séance du 7 mars 1903
dans le cabinet du Docteur (Belle
de Médecine).

Présents : M. M. Stenard, Docteur, M. M. Zahar,
Durov, Leskovski, Bati
Christian.

M. le Docteur lit l'acte de nomination
de M. Halkenoff comme professeur ordinaire
d'ophtalmologie à l'Université de Jassi.
(2 h. de clinique, 2 heures de cours théorique,
un semestre de clinique obligatoire.)

Lettre de M. Pictet : une action de la
finis est remboursée au pair.

M^{lle} Kerkliouka - certificat de
maturité bulgare = admissibilité

Thèse de premier docteur de M. Halkenoff
= Rapport de M. Zahar, D'Espine, Stenard
Etude anatomique des ^{inflammations chroniques} (Dermatose, etc.),
et ^{effets} ^{sur} ^{des} les organes qui elles
reconnaissent. Accepté.

Rapport de la thèse de M. Dmitroff - par M. M.
Las Kovoski Zahar, Bent = Contribution
à l'étude des néoplasmes pathologiques du nez
- Accepté.

Rapport sur la
M^{lle} Chakova Marie. Thèse
Contributions à la connaissance de la tuberculose
des organes génitaux de la femme.
par M^{lle} Zaku (^{professeur et Weber}) - accepté

Thèse de M. Arabian - Contribution à
l'étude du massage du cœur dans le
mort par le chloroforme. (M. M. R. Remondin
H. ^{professeur} Vivot, Julliard)

A M^{lle} à l'issue de la
Soutenance de la thèse de Privat-
Jouet de M^{lle} Koenig. -

M. Koenig expose l'état actuel des
"Traitement chirurgical des ^{cancers de} l'utérus"
et après quelques remarques de M^{lle}
Jenzel, Laskowski, Zaku, Eternod
il lui est accordé le titre de privat-docent.

Séance levée à midi 1/4. -

Le secrétaire
Cavalière

Séance du 18 avril 1903.
à 10 1/2, Salle du Sénat

Présents : MM Zaku, D'Espine, Laskowski,
Eternod, Jenzel, Julliard, J. Remondin, Raut
Cavalière

M. J. Remondin a repris son enseignement
M. Weber annonce qu'il sera absent
de Genève jusqu'au 30 avril.

M. Vivot, non encore rétabli, sera
remplacé provisoirement par M. Sakli.

Arrêt de nomination : Un deuxième ad-
joint provisoire du lab. de physiologie (M. Cardot)
Un troisième assistant d'anatomie pathol.
copie (M. L'Heulier)

Bibliothèque : le crédit pour cette année
est porté à 2000 fr. -

Examens : Sur 12 candidats au 1^{er} grade,
rat, il y a eu 3 échecs.

Baccalauréat : sur 11 candidats, 8 ont
3 échecs.

Lettre de M. le Recteur : Le département de
la Faculté ne pourrait ¹⁹⁰³ proposer quel-
que diminution dans les dépenses de l'Université.

Demande de département de Justice et Police,
M. Euler demandant à établir un institut
magnétique.

M. Joubert a chargé son élève de diriger
un cours d'opérations obstétricales sur
modèle.

Demande d'équivalence : M^{lle} Sincéoff, diplômée en pharmacie de l'Académie de Médecine, demande des points de quelques branches des sciences. Réponse :

des finances
 D'après l'Annuaire (Statistique 1902-1903)
 Accordé

Demande de
Dispense de M. de Wey (Mendotat) ^{frail} de Bâle
où il fait ses études: desirant continuer
les études à Genève
M. Juge demande à prendre les renseignements

Demande d'immatriculation (Verse):
certificat person (American Boys School)
Arshag Carapetian - accept'

Dem auch Arabian Heich = materniti scale
musse. Refuge (passer par facelle besting)

Rapport de ^{sur} la thèse de M. Kewliff.
(M. Kewliff, des Hosp. Civ., Paris)
Contribution à l'étude des maladies du nez
et de l'œil, en particulier la myopie (H.
Aucout).

Rapport sur le thèse de M. Arabian. Contribution à l'étude du massage du cœur dans la mort par le chloroforme. (M. M. Prevost, à Reims, Jullien & Associés)

.. sur le Mont St. Pierre : L'explosion a
rapporté que la circonférence de la langue a l'Hô-
pital Cantonal du premier (M. J. J. J.,
J. R. J. J., J. E. J. J.) J. J. J. J.

Plans 'leave' at 11.45

Christians